

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation,	
1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote,	
Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique,	
1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux,	
Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web,	
Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique,	
Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire,	
1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?,	
Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique,	
Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence,	
Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun,	
Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux,	
1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Walihu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribuent à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

CRISE DU CONCEPT DE RÉSEAUX SOCIAUX ET EXIGENCE ÉTHIQUE EN CONTEXTE AFRICAIN

Florence BOTTI

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

florencebotti5@gmail.com

Résumé :

Alléguer que les réseaux sociaux sont devenus un véritable phénomène de société, c'est insinuer que leurs impacts sur l'existence factuelle des citoyens du monde s'avèrent des plus plausibles. Conçus à l'origine pour faciliter les échanges et les rapports entre les hommes, les réseaux sociaux se sont ouvertement détournés de leur but originel, pour s'imposer dorénavant comme des dispositifs communicationnels pervers dont les nuisances l'emportent largement sur les bienveillances. En considérations de tous les avatars dont ils se rendent d'ailleurs coupables, ce serait un euphémisme d'inférer qu'ils sont devenus des espaces de libres expressions où la dépravation, la délation, la barbarie et l'antipathie semblent cohabiter en l'homme. Toute chose qui justifie une véritable crise de confiance à l'égard des réseaux sociaux dans nos sociétés africaines très enclines au respect du sacré attaché aux bonnes mœurs. Au travers d'une démarche qui se veut à la fois analytique et critique, notre communication se propose de mettre en lumière le sens d'un concept en crise dans le monde, mais surtout en Afrique, et qui requiert un cadrage éthique afin de pouvoir juguler tous les travers que les réseaux sociaux induisent.

Mots clés : Afrique, Crise, Éthique, Humanisation, Réseaux sociaux.

Abstract:

To claim that social networks have become a real social phenomenon is to insinuate that their impacts on the factual existence of citizens of the world are very plausible. Originally designed to facilitate exchanges and relationships between people, social networks have openly diverted from their original purpose, to now impose themselves as perverse communication devices whose nuisances far outweigh the benevolence. Considering all the avatars of which they are guilty, it would be an understatement to infer that they have become

spaces of free expression where depravity, denunciation, barbarism and antipathy seem to coexist in the man. Everything which justifies a real crisis of confidence with regard to social networks in our African societies very inclined to respect the sacred attached to good morals. Through an approach that is intended to be both analytical and critical, our communication aims to highlight the meaning of a concept in crisis in the world, but especially in Africa, and which requires an ethical framework in order to be able to curb all the flaws that social networks induce.

Keywords : Africa, Crisis, Ethics, Humanization, Social networks.

Introduction

Dans *Faut-il quitter les réseaux sociaux ?*, dont il a assuré la préface en 2019, l'informaticien et philosophe français, Jean-Gabriel Ganascia, fait le constat suivant : « En moins de quinze ans, les réseaux sociaux ont transformé le monde » (J. Colombain, 2019, p. 8). Le dire en ces termes, c'est proclamer que, l'avènement des réseaux sociaux a radicalement transformé et bouleversé le fonctionnement de toutes les sociétés du monde, notamment en matière de communication. Avec les réseaux sociaux, nos rapports, nos échanges, nos pensées se sont mondialisés dans une sorte de village planétaire. En si peu de temps, les médias digitaux ont impacté et désorganisé les modes de vie, les façons de penser, d'échanger et d'être avec les autres en imbriquant fortement les liens sociaux. Et, les sociétés africaines, réputées pour être des structures conservatrices, n'échappent guère à leur inextricable emprise. En clair, l'objectif assigné aux réseaux sociaux a été largement atteint surtout que, les hommes restent désormais interconnectés. Mieux, personne ne saurait douter aujourd'hui des innombrables bienfaits des réseaux sociaux quant à la qualité de vie des citoyens du monde qu'ils boostent, tant ils ont facilité les échanges, démocratisé la connaissance, l'information, etc.

Toutefois, le revers de la médaille qui semble de plus en plus inquiéter au point d'indisposer les consciences pieuses, c'est que les réseaux sociaux qui, à l'origine, étaient censés faciliter le vivre-ensemble à l'échelle planétaire, se détournent de plus en plus de ce noble projet, pour devenir des espaces

asociaux où règnent désormais la perversité et l'immoralité de tous ordres. C'est notamment cette situation de fait qui fait dire à J. Colombain (2019, p. 19) : « En quelques années, les réseaux sociaux sont devenus des réceptacles de bêtise, de haine et de violence verbale où l'irrationnel l'emporte sur la raison. (...). On dirait le cybermonde a sombré dans la folie ». Dans les pays développés comme sous-développés, les réseaux sociaux distillent le venin de la haine, de la violence verbale et visuelle d'autant que la barbarie y règne en maître.

Sur tous les continents, nous assistons, souvent impuissants et agacés par tant de permissivités, à une dérive sans fins des réseaux sociaux. En Afrique, par exemple, la communication digitale foule aux pieds toutes les valeurs sociétales dédiées au respect, et à la pudeur, lesquelles normes fondent l'identité de l'être africain. Autant reconnaître qu'une véritable crise naît de l'avènement des médias sociaux. Mais, comment en est-on arrivé à ces dérives et autres excès qui nuisent à la réputation des réseaux sociaux ? Le vice dont pâtissent les réseaux sociaux est-il pernicieux au point de penser qu'il est irréversible ? Comment comprendre la notion de crise lorsqu'on parle des réseaux sociaux à l'ère d'Internet ? Quelles solutions faut-il implémenter pour juguler cette crise née de cette occurrence ? Bref, n'est-ce pas au fond par l'édification d'une éthique normative que les réseaux sociaux redeviendront des espaces viables, vivables et humanisés ?

Dans une démarche analytique et critique, notre étude se propose, d'abord, de mettre en lumière le sens d'un concept en crise dans le monde, et surtout en Afrique ; ensuite, le cadrage éthique de ces réseaux sociaux afin de pouvoir juguler tous leurs travers.

1. De la définition et du sens originel des réseaux sociaux

Le concept de « réseaux sociaux » ou « réseau social » n'est pas tant un concept nouveau qui est né avec l'avènement d'Internet. Le « réseau social » a toujours existé, et on pourrait, sans nous y méprendre, confondre son origine avec celle de l'humanité. En effet, l'homme a toujours ressenti le besoin d'interagir avec ses semblables, de vivre avec les autres. C'est d'ailleurs cette vérité que révèle Aristote (1881, 1253a) en ces termes : « L'homme est

naturellement un animal politique ». Autant dire que l'homme est par nature un être social, c'est-à-dire prédestiné à vivre dans la proximité et l'écoute permanente de son semblable. Son existence révèle, au fond, qu'il vit nécessairement en société avec ses semblables. Ceci pose notoirement l'équation de l'impossible insociabilité de l'homme. C'est pourquoi, depuis toujours, il vit avec les autres, ses semblables avec qui il interagit. Ainsi, pourrait-on dire qu'il existe un réseau social originel ou traditionnel que les hommes n'ont jamais cessé de tisser, et ce bien avant l'avènement de la communication au moyen d'Internet qui unit « un groupe d'individus reliés par des interactions sociales » (Y. Salmandjee, P. D. Degranges, 2017, p. 11). L'objectif de ces interactions est de répondre aux besoins de communication, d'échanges entre les membres du réseau humain, pour se porter assistance mutuelle. Dans ce réseau social traditionnel, les membres interagissant sont clairement identifiés et unis par des valeurs préalablement définies par la communauté. Le respect de ces valeurs qui préservent la vie et la dignité de chaque membre conditionne la survie de la communauté. D'ailleurs, sans ce cadre d'échanges ou de communication préalablement défini et codifié, nul bonheur n'est accessible. C'est cela qui explique qu'en Afrique, par exemple, il existe plusieurs réseaux sociaux, pour ne pas dire des communautés qui interagissent à partir des valeurs morales ou éthiques admises et partagées par chaque membre. Le non-respect de ces valeurs est passible parfois de sanctions allant jusqu'à l'isolement du membre au moyen de l'ostracisme ou le bannissement partiel ou définitif.

Aussi, ce réseau social traditionnel ou à l'ancienne ne donne pas le droit de parole à tous les membres. Ce sont généralement les seuls sachants ou les sages qui ont droit à la parole pour discuter et penser l'avenir de la communauté. Cet aspect sociologique des réseaux sociaux, bien qu'il soit important, n'est pas vraiment ce qui nous intéresse dans cette étude. Ici, notamment, nous voudrions nous intéresser aux réseaux sociaux en ligne qui, *via* Internet, bouleversent et transforment aujourd'hui notre manière d'être au monde, notre pensée, notre rapport aux autres, etc. À l'ère d'Internet, le réseau social désigne manifestement « un site web ou une application mobile offrant à ses membres des outils pour créer, gérer et fédérer leur réseau, c'est-à-dire interagir,

communiquer, partager du contenu » (Y. Salmandjee, P. D. Degranges, 2017, p. 11). Au regard de ces définitions structurelles, on pourrait inférer que le sens réel du réseau social qu'il soit traditionnel ou moderne, numérique ou encore virtuel, c'est de permettre l'interaction, la communication et le partage entre ses membres. Seulement, la différence décisive à intégrer, c'est que dans le réseau social virtuel, l'identité réelle de celle ou celui avec qui l'on interagit n'est pas toujours connue. L'essentiel est que nous ayons des centres d'intérêt communs, peu importe donc que l'interlocuteur soit réel ou non. Il n'existe pas dans le fond de contacts réels ou physiques comme c'est le cas dans le réseau social de communication traditionnelle. Tous les obstacles qui constituaient des barrières avérées à la rencontre de l'autre, ainsi qu'à leur enrichissement mutuel, sont levés et facilitent pour ainsi dire cette interconnexion virtuelle. À l'ère des communautés virtuelles, les avantages des réseaux sociaux planétaires sont nombreux et agrémentent l'existence humaine à tous égards. Entre autres, les réseaux sociaux facilitent des échanges entre amis, entre les membres d'une famille séparés par la distance physique. Ils créent les conditions idoines pour jouer, pour se divertir, s'informer mais surtout ils permettent une ouverture sur d'autres cultures, en un mot une ouverture sur le monde entier. Ce qui contribue énormément à développer des valeurs de tolérance, de fraternités nouvelles, d'amitiés sincères, d'acceptation des uns et des autres, chacun avec ses différences de langue, de culture, de religion voire de race. C'est dans ce sens surtout qu'il faut comprendre et situer l'enjeu des propos ci-après de D. Cardon (2019, p. 121-122) : « La communauté virtuelle est pensée comme une ouverture sans frontières sur le monde. Elle subvertit les clivages et les barrières sociales et culturelles. S'il faut séparer le réel et le virtuel, soutiennent les pionniers des mondes numériques, c'est justement pour abolir les différences entre les individus ». Là où les contacts physiques se nouaient souvent difficilement, désormais, les médias numériques jouent sur le mode d'une ouverture décomplexée à l'information.

Originellement, on pourrait alléguer que, c'est pour servir une noble cause que le numérique en général, et les réseaux sociaux en particulier ont été mis sur les fonts baptismaux. À l'origine, les réseaux sociaux virtuels servent de tremplins en vue de partager des contenus, de communiquer les actualités en

temps réel, d'échanger les connaissances et les messages, de diffuser l'information, voire de démocratiser l'information en la soustrayant du joug de la presse classique, pour la rendre accessible à tous. En ce sens, les réseaux sociaux opèrent une véritable révolution tant, ils ont bouleversé le rapport des humains au monde, leur rapport aux autres. Malheureusement, les réseaux sociaux virtuels censés assurer la continuité de l'œuvre, voire le prolongement de la sociabilité naturelle dans un espace désormais planétaire, ils se transforment en des espaces d'intrusions dans l'intimité de la personne privée, de conflits larvés, de débats virulents et vindicatifs, de haines exacerbées, de violences verbales inouïes. Ils se sont littéralement transformés en des espaces associables ou asociaux, comme le souligne à bon escient J. Colombain (2019, p. 19) : « Les réseaux sociaux constituent l'un des plus grands bouleversements de société induit par le numérique, une révolution dans la révolution, mais ils semblent avoir complètement déraillés. Ils sont devenus de véritables réseaux asociaux ». Cette asociabilité des réseaux sociaux traduit fort éloquemment l'acuité de la crise que connaissent ces réseaux sociaux.

2. De la crise du sens née des réseaux sociaux à l'ère d'Internet en Afrique

Proclamer dans la présente qu'il se joue à travers le monde une grave crise du sens des réseaux sociaux en général et en Afrique en particulier, c'est énoncer une rhétorique. Mais au fait, qu'est-ce que nous entendons déjà par « crise » ? Et, comment cette crise se traduit-elle concrètement dans les réseaux sociaux ? Déjà, dans l'Antiquité, au Ve siècle av. J.-C., c'est Hippocrate, célèbre médecin grec et fondateur de la médecine scientifique, qui, pour la première fois, prononçât le mot "crise" pour traduire l'état critique d'un malade face auquel le médecin est appelé à agir, soit pour poser un diagnostic en vue d'un dénouement thérapeutique heureux, soit pour assister impuissant à la mort lente mais irréversible du malade. La crise pour ainsi dire s'inscrit dans la médecine humorale d'Hippocrate qui explique le fonctionnement normal du corps humain qui serait synonyme de santé par l'équilibre humoral que sont le sang, la pituite, la bile noire, la bile jaune. La crise qui s'analyse comme un état pathologique traduit un état de déséquilibre des éléments du corps. Elle introduit une rupture dans le fonctionnement normal et régulier de l'organisme

qui oblige le médecin à marquer un arrêt avant de faire le choix thérapeutique décisif adéquat. Aussi, dans son traité des *Affections*, peut-on lire ceci : « Il y a crise dans les maladies, quand elles augmentent, s'affaiblissent, se transforment en une autre maladie » (E. Littré, 1849, p. 216). La crise serait, dans cette logique, strictement médicale, une sorte de mutation de la maladie en une autre qui se trouve être son contraire. Ce qui rend d'ailleurs difficile et complique sérieusement la tâche du médecin.

Comme telle, la crise ne serait pas que la conséquence logique d'un agent pathogène extérieur à l'organisme. Autrement dit, chez Hippocrate, la crise est causée par un facteur exogène qui coïncide avec le milieu extérieur dans lequel se déroule l'existence de l'homme. Concrètement, c'est la nature qui serait le premier facteur étiologique de la crise, sinon de la maladie. Selon Hippocrate, les humeurs « toujours présents dans le corps, sont toujours sujettes à des variations, car elles subissent l'influence des facteurs externes, comme les saisons, ce qui permet de rendre compte de l'apparition des maladies » (Hippocrate, 1999, p. 166). Cette externalisation des causes étiologiques dans le naturalisme médical sera remise en cause au XIXe siècle dans la médecine expérimentale de Claude Bernard. Pour ce dernier cité, la maladie reste le résultat d'un dérangement interne de l'organisme vivant. Et pour cause, « l'état pathologique n'est que la manifestation modifiée de ce qui existe dans l'état physiologique. C'est là le principe fondamental sur lequel repose la médecine expérimentale » (C. Bernard, 1947, p. 299). La médecine actuelle donne raison en partie, d'une part à Hippocrate, et d'autre part en partie à Claude Bernard. Car d'Hippocrate, nous héritons de l'hygiène comme l'une des conditions fondamentales pour éviter de contracter les maladies. Également, de Claude Bernard, c'est la quantification de l'état pathologique qui permet à la science médicale moderne de faire des progrès, même si plus tard Georges Canguilhem montrera que toutes les maladies ne peuvent se réduire à cette seule explication quantitative. Ainsi, écrivait-il expressément pour couper la poire en deux : « Tous les cas pathologiques sont bien loin de pouvoir se réduire au schéma explicatif proposé par Claude Bernard » (G. Canguilhem, 1966, p. 45).

Par analogie à la conception de la crise chez Hippocrate, nous pouvons aisément dire que les réseaux sociaux, en tant que des phénomènes émanant du corps social, connaissent, à l'instar du corps humain, une crise du sens parce qu'il y aurait une rupture réelle ou supposée, un déséquilibre factuel dans leur fonctionnement normal. Cette crise nous oblige à marquer un arrêt d'autant que la normalité semble manifestement rompue. En outre, la normalité des réseaux sociaux demeure de loin la finalité qui aura motivé leur création, à savoir l'interaction, la communication, l'échange, le partage etc. C'est dans cette normalité que se dévoilent et s'expriment nos valeurs humaines telles que l'amour, la solidarité, le partage, etc. Mais, nous constatons que cette normalité disparaît de plus en plus sur les réseaux sociaux où en lieu et place des valeurs humaines, ce sont des actes antimoraux, inhumains, qui s'expriment librement. Ceci dit, des causes dont l'une endogène et l'autre exogène pourraient amplement expliquer cette crise. La cause endogène serait liée à la nature même du réseau social tel qu'il s'appréhende et se présente à l'ère d'Internet. En conséquence, et ce contrairement au réseau social traditionnel dans lequel les membres qui interagissent sont clairement identifiés avec des valeurs définies dans le temps et dans l'espace, sur le réseau social virtuel ou en ligne, il n'en est du tout rien. Il s'agira, sur ce réseau, d'une interaction virtuelle et universelle, accessible à tous de par le monde et dans laquelle les membres qui interagissent, protégés par le privilège de l'anonymat, ne sont pas toujours identifiés et exposés à la vindicte. Le problème se situe dès lors du côté de cet outil technologique qui impose un réseautage social virtuel.

Dans cet univers virtuel en crise, l'homme se perd pour devenir autre que lui-même. Ce qui ne manque pas de déstabiliser toute l'architecture de l'organisation sociale traditionnelle. L'autre facteur de la crise qui s'avère endogène, provient de l'usage que l'homme fait des réseaux sociaux. C'est pourquoi, nous partageons entièrement ces propos ci-après d'A. Einstein (1991, p. 174) : « La science est un outil puissant ; l'usage qu'on en fait, soit pour le salut de l'homme, soit pour sa malédiction, dépend de l'homme, pas de l'outil ». Autrement dit, si les réseaux sociaux dans leur développement sont souvent synonymes de maux qui jalonnent leur parcours, c'est plutôt dans l'usage que l'homme en fait qui peut le sauver ou le perdre. Ce qu'il faut espérer de nos

jours, c'est que l'homme repense son rapport aux réseaux sociaux, pour qu'ils soient moins dangereux pour son existence parce qu'à y voir de plus près les médias digitaux en eux-mêmes ne sont guère condamnables, mais plutôt c'est dans leur finalité et leurs objectifs qu'ils se fourvoieraient. Cela voudrait bien dire que les réseaux sociaux sont moins à redouter que les usagers eux-mêmes. Malheureusement, le constat qui s'impose par son acuité, c'est que de nombreux Africains se complaisent à faire un très mauvais usage des réseaux sociaux. Au reste, protégé par un écran virtuel, l'utilisateur du réseau social élude les valeurs de respect, de courtoisie, d'honnêteté, d'intégrité qui sont les fondements qui consolident les relations humaines dans la société. Sur les réseaux sociaux, les individus obnubilés par un pouvoir acquis sur le tas, et sous couvert de l'anonymat, semblent déconnectés de la vie réelle, qui elle demeure régie par des valeurs éthiques. Toute chose qui incite à affirmer que les réseaux sociaux sont devenus des espaces de non-lois, de non-règles quasi-institutionnels, notamment sur le continent africain où chaque citoyen dans un élan extatique en dispose comme bon lui semble.

À la vérité, la dérégulation de la parole et la liberté d'expression que proposent les réseaux sociaux, et qui normalement devaient participer à la construction qualitative de notre société civile et politique africaine s'avèrent dangereusement problématiques. Le péril induit reste tout entier vu que les réseaux sociaux s'appréhendent malheureusement comme des lieux de libertinages et de dérives de tout acabit. La démocratisation de la parole sur les réseaux sociaux s'analyse aussi comme le mal pernicieux du monde moderne, car n'importe qui peut s'exprimer pour dire ou faire ce que bon lui semble. C'est d'ailleurs pour dénoncer cet état de fait des plus rédhitoires que le sémiologue et philosophe italien Umberto Eco disait en juin 2015 à l'Université de Turin : « Les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui, avant, ne parlaient qu'au bar, après un verre de vin et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite alors qu'aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel, c'est l'invasion des imbéciles » (J. Colombian, 2019, p. 41). La liberté d'expression qui devait être une opportunité pour tous les citoyens du monde en servant de leviers solides pour participer à la solide marche du monde par des débats d'idées, se transforme de plus en plus en un véritable fourre-tout

aux mains du citoyen *lambda*. Tous ces travers auxquels exposent malencontreusement les réseaux sociaux et qui sont de nature à déréguler les relations sociales appellent nécessairement à une nécessaire humanisation en vue de leur efficiente utilisation. Dès lors, que faut-il proposer comme solution pour juguler de façon pérenne et radicale ladite crise ?

3. De la nécessité d'une humanisation des réseaux sociaux comme d'une exigence éthique au profit de l'Afrique

Si d'après Hegel, c'est la contradiction en tant que moteur de l'histoire qui fait advenir le progrès, il n'est guère acceptable d'œuvrer à saisir la crise des réseaux sociaux comme une mauvaise chose en soi. Notre intime conviction, en l'énonçant ainsi, c'est de montrer que seule la crise, la remise en cause permanent permet d'accéder au progrès.

Cela dit, et ce pour en revenir au fil d'Ariane de notre étude, notons que toutes les sociétés modernes sont désormais confrontées aux effets à la fois fastes et néfastes des réseaux sociaux. Mais, les séquelles funestes que nous déplorons en Afrique, c'est cette sorte de laxisme généralisé face aux dérives de ces réseaux, alors qu'ailleurs, des dispositions juridiques et/ou éthiques fort coercitives sont prises pour limiter leurs emprises de plus en plus aliénantes et destructrices pour l'homme. Les réseaux sociaux, à l'instar de toutes les inventions techniques, ne sont pas mauvais en soi. Les outils techniques sont inventés avant tout pour tenter d'apporter des solutions appropriées aux nombreux problèmes qui assaillent au quotidien les humains. Comme le note si bien A. Einstein (1991, p. 156), « tout ce que les hommes font et inventent sert à satisfaire des besoins ou à calmer des souffrances ». En tout état de cause, les réseaux sociaux tout comme toutes les autres inventions technologiques seraient mises en œuvre pour servir en premier lieu les intérêts existentiels des hommes. C'est le cas spécifique de la dynamite qui a été inventée en 1867 par Alfred Nobel pour aider l'homme à perforer facilement les gros agrégats de pierre. Malheureusement, il se trouve que ce bienveillant outil scientifique est souvent détourné par des esprits retors dans le seul but de l'exploitation de l'homme par l'homme, ou plutôt il est utilisé pour faire le mal plutôt que de choisir d'en faire usage en vue du bien de la multitude. En matière de

technoscience, l'outil technique n'est donc nullement le problème, mais c'est l'usage pervers et cynique qu'on choisit d'en faire qui constitue le véritable problème de société. C'est ce que dit du reste A. Vidal (2010, consulté le 22/06/2023 à 21 h 05) dont les propos restent à ce sujet très révélateurs : « L'idée selon laquelle il y aurait une séparation claire entre le développement d'une technologie et son utilisation ne tient pas la route. Selon Robert Proctor, professeur d'histoire des sciences et auteur de l'ouvrage *Value-free Science ?*, n'importe quoi peut être utilisé à bon ou mauvais escient, mais, dans le cas de systèmes hautement complexes, les produits sont habituellement conçus pour servir un but précis. Comment peut-on utiliser à mauvais escient un missile ou une bombe nucléaire ? Dans les faits, une bombe nucléaire ne peut être utilisée que d'une façon ». Pour sortir dignement de cette impasse au désavantage de la société, il faut pouvoir éduquer l'homme à un meilleur usage des outils technologiques comme les réseaux sociaux pour éviter son propre suicide. Pour dire vrai, le mauvais usage des réseaux sociaux dénote d'une carence de connaissances réelles de l'objet lui-même, de sa finalité mais aussi des conséquences néfastes qu'il peut avoir sur l'homme. Sinon, la vérité qui doit être sue pour mettre fin à toute sorte de surenchère sur ledit sujet, c'est que « (...) les fusils ne tuent pas les gens, les gens tuent d'autres gens. Par contre, peut-on être surpris lorsqu'une société qui s'entoure d'armes à feu en fasse l'utilisation » ? (A. Vidal, 2010, consulté le 22/06/2023 à 21 h 05). N'est-ce pas que, c'est la quête d'une plus grande liberté en matière de communication qui justifierait au final toutes ces mauvaises aises à l'actif des réseaux sociaux ?

Or, le fait est que depuis Platon, c'est par ignorance que l'homme choisit le mal au détriment du bien. Dans *Protagoras* notamment, l'on peut lire ce qu'il pense intimement de l'ignorance : « Personne volontairement ne tend vers ce qui est mauvais » (Platon, 1997, p. 13). C'est par pure impéritie, par un vice criant de connaissances que l'homme commet le mal. Dès lors, on peut déduire que posséder la connaissance, reste pour Platon l'acte moral par lequel on s'écarte du mal. Ce que confirme tout aussi Jean-Paul Dumont en ces termes : « La connaissance est pour Platon une entreprise morale, parce qu'elle vise la contemplation de l'Être qui est le Bien, et aussi parce qu'avec elle l'âme atteint les sommets les plus élevés qui lui soient accessibles » (J.-P. Dumont, 1995, p.

58). Bref, au moyen de la connaissance, on pourrait réduire l'influence du mal à sa plus simple expression.

Subséquemment, c'est une véritable éducation aux réseaux sociaux qui pourra à coup sûr aider à minimiser ou à annihiler leurs conséquences désastreuses. Comme le souligne fort éloquemment A. Einstein (1991, p. 174), « la science est un outil puissant ; l'usage qu'on en fait, soit pour le salut de l'homme soit pour sa malédiction, dépend de l'homme, pas de l'outil ; avec un couteau, on peut tuer ou servir la vie. Ce n'est donc pas de la science que nous devons attendre le salut, mais de l'homme ». En des termes moins ambigus, Einstein nous fait comprendre que ce n'est pas de la science que nous devons attendre les principes éthiques devant réglementer l'usage des outils qu'elle invente ou crée, mais c'est plutôt à l'*homo sapiens* qu'il revient cette tâche noble de penser son rapport aux outils scientifiques qu'il utilise. Tout compte fait, le savant ne se préoccupe pas toujours des conséquences éthiques de ses inventions ou de ses recherches. Ce qui l'intéresse, c'est de trouver des solutions efficaces aux problèmes de l'homme. Ce qui apparaît de loin d'ailleurs comme une noble intention.

Toutefois, lorsque l'outil est déjà créé, son usage peut sciemment ou non échapper le plus souvent à la perspicacité de l'homme de science. Au strict plan éthique, il revient à l'homme d'être éduqué à l'utilisation de l'outil, pour en réduire les effets *domino*. C'est pourquoi, il presse que les hommes en général et les Africains en particulier soient éduqués à l'usage efficient d'Internet et des réseaux sociaux. Vu que le continent africain a l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde, il apparaît impératif que les Africains soient éduqués au bon maniement des réseaux sociaux en faisant un emploi véritablement humain. Par concept de "visage humain de l'usage des réseaux sociaux", il faut plutôt comprendre un usage qui préserve la dignité, l'intégrité morale et physique de l'homme. Ce qui n'est pas encore le cas sur le continent où les réseaux sociaux sont devenus des espaces d'immoralités des plus inimaginables, d'exhibitionnismes dépravés, de cybercriminalités et de cyber-harcèlements.

Pour parvenir à cet usage éthique, nous pensons que, c'est d'abord l'accès à ces réseaux qui doit être limité, contrôlé et aseptisé pour le débarrasser de toutes les gangrènes qui le pourrissent de l'intérieur. En d'autres termes, les réseaux sociaux doivent être réservés exclusivement à une catégorie de personnes, c'est-à-dire à des personnes dont les capacités cognitives sont scientifiquement irréprochables ou au besoin disposées à apprendre à bien se comporter en contexte social. On peut le savoir en définissant par exemple des algorithmes qui vont soumettre systématiquement l'utilisateur à des tests de moralité qu'il faudra préalablement définir. Cela pourrait permettre de restreindre l'accès aux réseaux sociaux à toute personne de moralité douteuse mais aussi aux enfants qui sont les plus vulnérables. Dans ce sens, l'exemple de la Chine devrait pouvoir inspirer les dirigeants africains. Dans un reportage sur l'addiction des jeunes chinois à Internet passé le 02 octobre 2023 sur le média international français France 24, il est rapporté qu'en Chine, les autorités entrevoient de bloquer la connexion à Internet pour les mineurs de moins de dix-huit ans qui seraient malheureusement les plus *addicts* aux réseaux sociaux.

Aussi, ces autorités chinoises vont-elles imposer des systèmes de blocage directement intégrés aux appareils afin que les parents aient le choix de les activer ou pas pour leurs enfants. Ces exemples de contrôle des réseaux sociaux chinois peuvent inspirer les Africains à prendre aussi des mesures restrictives de liberté afin de limiter les effets néfastes à l'exposition prolongée et incontrôlée sur les réseaux sociaux. Par déficit de contrôle, les jeunes africains deviennent de plus en plus *addicts* aux réseaux sociaux. Nos autorités compétentes devraient pouvoir sévir en prenant des mesures idoines de rétorsion à même de résorber la crise née des réseaux sociaux. L'addiction que provoquent les réseaux sociaux met en péril le développement harmonieux de la jeunesse africaine qui reste pourtant l'avenir du continent. Comme la Chine qui adapte l'usage des réseaux sociaux à sa vision du monde dans laquelle la jeunesse occupe une place essentielle, l'Afrique devrait en faire autant. Au moyen d'un contrôle *a priori*, la Chine a réussi à donner une identité éthico-culturelle aux réseaux sociaux sur son territoire. Ce qui fait que les Chinois utilisent les réseaux sociaux différemment de ceux utilisés partout ailleurs dans le monde. L'Afrique pourrait en faire autant même si elle n'a pas les moyens technologiques dont dispose la

Chine pour imposer ces restrictions. Elle pourrait à tout le moins solliciter l'expertise chinoise pour lui permettre de définir des algorithmes qui tiennent compte de nos valeurs culturelles et éthiques africaines, et épousent notre *Weltanschauung*, pour parler comme les Allemands, c'est-à-dire notre vision du monde. L'Afrique devrait pouvoir avoir à disposition son propre réseau social qui mette en relief ses valeurs religieuses et culturelles.

Pour concilier les avantages des réseaux sociaux avec les défis qu'ils posent en termes d'effets néfastes à circonscrire, il est essentiel de promouvoir une utilisation responsable et consciente des médias numériques. Leurs utilisateurs doivent être éduqués sur les risques associés à ces plateformes et sur les bonnes pratiques à adopter pour échapper à leur emprise. Les réglementations concernant la protection des données et la modération des contenus doivent être renforcées afin de préserver l'intégrité de l'espace virtuel et de garantir une expérience en ligne saine pour tous. Si « le principe de sécurité guide l'intervention de l'État et constitue aussi la seule justification pour le lancement de grands programmes » de gouvernance, (D. Uzunidis et M. A. Bailly, 2005, p. 77), alors tout devrait concourir à donner à l'État les moyens et les pouvoirs nécessaires, pour restaurer la dignité sociale sur les réseaux sociaux qui pâtissent de la désinvolture et du laisser-aller un peu trop concédés aux internautes irrévérencieux.

Conclusion

En conclusion, notons que le potentiel des réseaux sociaux à connecter les individus et à partager l'information reste indéniablement solide. Ils offrent une opportunité sans précédent de rapprocher les gens et de favoriser les échanges d'idées. Cependant, il est crucial de reconnaître leurs effets néfastes qui découlent manifestement d'une utilisation irresponsable. Si « (...) la recherche au sein de nos universités publiques s'effectue dans le but de servir les intérêts de la société », (A. Vidal, 2010, consulté le 22/06/2023 à 21 heures 05), alors pour tirer pleinement parti des avantages des réseaux sociaux, il est important de cultiver une présence en ligne réfléchie et de privilégier la qualité plutôt que la quantité en matière de diffusion d'informations. Plutôt que de chercher la validation constante, il convient de se concentrer sur des interactions

significatives et de favoriser des discussions constructives. En outre, il est essentiel d'exercer un esprit critique face aux informations partagées en ligne, en vérifiant leur véracité avant de les relayer. En parallèle, il est nécessaire que les plateformes de réseaux sociaux renforcent leurs politiques de modération pour lutter contre les discours haineux, le harcèlement et la désinformation. La mise en place de mécanismes de signalement efficaces et d'une surveillance accrue est essentielle pour préserver un environnement en ligne sûr et respectueux.

Quant à la protection de la vie privée, les utilisateurs doivent prendre conscience que les informations qu'ils partagent en ligne peuvent avoir des conséquences potentiellement fâcheuses. La maîtrise de leurs paramètres de confidentialité et la limitation des données personnelles divulguées sont des mesures préventives importantes pour préserver leur intimité.

Enfin, les pouvoirs publics ont également un rôle éminemment décisif à jouer dans la régulation des réseaux sociaux. Des lois et des réglementations plus strictes à la chinoise doivent être mises en place pour protéger les utilisateurs et garantir une utilisation éthique des données. La transparence des algorithmes et des pratiques de collectes de données est cruciale pour instaurer la confiance entre les utilisateurs et les plateformes.

Sinon, les réseaux sociaux ne sont pas mauvais en soi d'autant qu'ils sont au service de l'homme. Malheureusement, leur utilisation à des fins perverses et immorales doit obliger les dirigeants africains à, soit limiter leur accès, soit proposer un réseau social qui épouse les valeurs humaines et culturelles africaines. Car les réseaux sociaux virtuels ou en ligne doivent être le prolongement ou la continuité de l'essence africaine. Le monde numérique a besoin d'un accompagnement éthique pour que le virtuel soit un espace d'expression de chaque humanité propre.

Références bibliographiques

ARISTOTE, 1881, *Politique*, trad. Thurot, Paris, P.U.F.

EINSTEIN Albert, 1991, *Science, Éthique et Philosophie*, trad. Emmanuelle ARENCHE et al., Paris, Seuil.

CARDON Dominique, 2019, *Culture numérique*, Paris, Presses Sciences Po.

CANGUILHEM Georges, 1966, *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F.

COLOMBIAN Jérôme, 2019, *Faut-il quitter les réseaux sociaux ?*, Paris, Dunod.

DUMONT Jean-Paul, 1995, *La Philosophie antique*, Paris, P.U.F.

HIPPOCRATE, 1999, *L'Art de la médecine*, trad. Jacques Jouanna et Caroline Magdelaine, Paris, Garnier-Flammarion.

LITRE Émile, 1849, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. VI, Paris, Baillière.

PLATON, 1997, *Protagoras*, trad. Frédérique Il DEFONSE, Paris, Garnier-Flammarion.

SALMANDJEE Yasmina, DEGRANGES Paul Durand, 2017, *Les Réseaux sociaux pour les nuls*, Paris, First.

UZUNIDIS Dimitri, BAILLY Michel Alexandre, 2005, « Politiques de recherche et innovation militaire : Schumpeter *versus* Smith aux États-Unis et en Europe », in *Innovations*, 2005/1, N°21, , Bruxelles, De Boeck.

VIDAL Alexandre, 2010, « Recherche militaire dans les universités. Quelle est la place de l'éthique ? Le développement de technologies de l'armement à l'Université McGill », in *Éthique publique* [En ligne], vol. 12, N°1 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2011, URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/218>; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.218>, consulté le 22 juin 2023 à 21 h 05.